



Communiqué – Pour diffusion immédiate

La MRC d'Abitibi-Ouest annonce la fin de l'entretien de la Cyclo-voie sur son territoire

La Sarre, mardi le 26 mai 2026 – Suite à l'annonce que la Ville de Rouyn-Noranda n'assurera plus la gestion de l'emprise ferroviaire abandonnée sur laquelle avait été aménagée la Cyclo-voie du partage des eaux, la MRC d'Abitibi-Ouest confirme qu'elle n'assurera également plus l'entretien du tronçon situé sur son territoire.

Au cours des dernières années, certains tronçons de la Cyclo-voie ont dû être fermés temporairement en raison des bris majeurs sur les infrastructures. De plus, notons qu'aucun tracé alternatif n'avait été identifiée suite à la démolition, par le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) en 2024, du pont ferroviaire enjambant la rivière Bellefeuille entre les kilomètres 50 et 55.

Malgré les efforts déployés afin d'assurer la pérennité de la Cyclo-voie, les coûts grandissants liés au maintien ainsi qu'au remplacement des infrastructures vieillissantes excèdent désormais les capacités humaines et financières de notre milieu.

Néanmoins, la MRC d'Abitibi-Ouest tient à rappeler l'importance de la Route verte et du cyclotourisme pour le développement touristique régional. C'est pourquoi une réflexion avec différents partenaires, dont Vélo Québec, a été amorcée afin d'identifier un nouveau tracé permettant d'assurer la continuité de la Route verte dans des conditions sécuritaires, durables et mieux adaptées aux réalités actuelles de notre territoire.

La MRC d'Abitibi-Ouest souhaite remercier les citoyens, les utilisateurs ainsi que les partenaires qui ont contribué, au fil des ans, à faire vivre cette infrastructure récréotouristique importante pour la région.

-30-

Source :
Denis Beauregard
Conseiller en communication
MRC d'Abitibi-Ouest
819-339-5671 poste 240